

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO – Confinement	1
ABONNEMENT – La Lettre de Psychiatrie Française	2
COLLOQUE ET DPC 3 et 4 juillet 2020, à Suze-la-Rousse – Le corps dans tous ses états	3 à 6
ON EN PARLE – Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA)	7-8
COLLOQUE ET DPC 25 septembre 2020, à Paris – L'intelligence artificielle : enjeux et perspectives	9 à 12
DOSSIER – Communiqué de presse AFP-SPF – Communiqué de presse Contrôleur général des lieux de privation de liberté – Au temps du Coronavirus – Mémo consultation – Histoire	13 14-15 15-16 17 18-19
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Cotisation 2020	20
RELIRE – Hippocrate	21-22
COLLOQUE ET DPC 20 novembre 2020, à Paris – Quel dialogue entre la psychanalyse et la psychiatrie ?	23 à 25
PSYCHIATRIE ANIMALE – Bon de commande	26
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE – Ouvrages récemment parus	27
COPELFI	28
PETITES ANNONCES	29
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Formations, réunions et colloques	30-31
PRIX LIBÉRALE CPNLF – Prix « Initiative libérale »	32

CONFINEMENT

David SOFFER

Ce numéro sera sans doute déjà un exemplaire mémorable. Moins par son contenu que par son moment de parution : une période singulière qui marquera l'Histoire.

Voilà 15 jours que la population française est soumise à des mesures d'exception pour tenter de répondre à une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle. Nous voilà tous confinés, dans l'obligation de justifier nos moindres déplacements qui doivent être réduits au strict minimum. Nous devons nous éloigner les uns des autres, respecter des mesures de distanciation sociale afin de freiner la propagation d'un nouveau virus répondant au doux nom de Coronavirus (SARS-CoV-2).

Arrivé de Chine, nous avons été nombreux à sous-estimer le mal qui allait nous atteindre. Dans le Sud, un grand professeur, aux allures du druide Panoramax, grand spécialiste des virus, répétait à l'envie que tout cela était une farce et que, point d'inquiétude nous devions avoir, si ce n'est celle de continuer à vivre normalement. Pour enfoncer le clou, il clamait qu'un traitement était d'ores et déjà disponible, une association basique dont l'efficacité ne ferait aucun doute. Une évidence tellement évidente, qu'il est inutile de la démontrer. Alors que quelques intrigants haussent le ton contre sa belle parole prophétique, c'est avec un certain soulagement que je découvre comment l'evidence-based medicine n'est pas un poil à gratter réservé aux psychiatres, les virologues qui s'y frottent s'y piquent aussi.

Un de mes amis, médecin en soins intensifs, m'assurait que la maladie COVID a besoin de deux types de spécialistes : les réanimateurs et les psychiatres. La réanimation pour la détresse respiratoire, la psychiatrie pour la détresse psychique. Celle des soignants épuisés et effrayés qui vont travailler « la peur au ventre », celle des malades qui pendant une dizaine de jour attendent de savoir s'ils ne vont pas filer en réa ou dans l'au-delà. La détresse des uns et des autres, alimentée par les fake-news où le texte extrait des mémoires de Canler, en rubrique « Histoire » (cf. p. 18-19), est d'une étrange actualité.

En attendant, nous devons nous mobiliser pour soigner et protéger nos patients. Encourager le confinement n'est pas chose simple quand on lutte toute l'année contre le repli et l'isolement. C'est à l'heure actuelle, le seul traitement disponible qui ait fait ses preuves, le seul qui protège individuellement et collectivement. Comme tout traitement, il n'est pas dénué d'effets secondaires : décompensation anxieuse, décompensation psychotique, paniques, violences conjugales, violences familiales, etc. sans compter la délicate et épineuse question des libertés individuelles...

Pour nous aider, nous disposons aujourd'hui de moyens précieux de communication. Nous devons les utiliser, sans réserve, sans retenue et poursuivre des soins, certes dégradés, mais des soins essentiels.

Primum non nocere⁽¹⁾, car il s'agit avant tout de préserver l'essentiel, éviter la rupture et poursuivre, quand cela est possible, les soins entrepris.

Comme Hippocrate en son temps, gageons qu'au décours de cette crise de nouvelles opportunités surgiront, tant dans nos pratiques que dans nos organisations. Il est encore beaucoup trop tôt pour sentir un vent d'optimisme. En attendant la Revue « Psychiatrie Française » lance un défi d'écriture car il y a encore tant de choses à écrire et à lire en cette période de confinement.

Le 30 mars 2020

⁽¹⁾ En premier ne pas nuire.

ABONNEMENT

TARIF PRÉFÉRENTIEL JUSQU'AU 15 JUIN 2020

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

TARIF 2020

40 EUROS TTC – France métropolitaine
50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : Libéral Hospitalier Salarié

 @

*

Code postal* Ville*

* 

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à La Lettre de Psychiatrie Française

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.

Pendant mon abonnement, je bénéficie de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*

Un justificatif de règlement vous sera adressé.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie
ou par carte bleue sur le site :  <http://psychiatrie-francaise.com>

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  contact@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE



Dans le cadre des *Rencontres de l'AFP*

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

les Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse **Le corps dans tous ses états**



le vendredi 3 juillet 2020 : de 14 heures à 18 heures

le samedi 4 juillet 2020 : de 9 heures à 18 heures

au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)

ARGUMENT

« *Nul ne sait ce que peut le corps.* »
Baruch Spinoza (Éthique III, 2, S)

Après avoir réfléchi à certaines problématiques en lien avec notre pratique clinique, le thème des Rencontres portera cette année sur **le corps** et ses représentations.

Le corps, entre organisme et psychisme, est source de débats avec une évolution qui conduit à de nouveaux paradigmes.

Il peut être perçu aujourd'hui comme modifiable dans divers projets, notamment esthétiques, scientifiques ou encore identitaires.

Il n'en finit pas de s'afficher, de se sculpter et de se partager, que ce soit dans le domaine du réel ou du virtuel avec les espoirs avancés par certains du transhumanisme ou des biotechnologies d'un corps sans limite, immortel.

Les questions qui se posent alors est comment accueillir dans la clinique ces corps qui s'agitent, s'abîment, se subliment, s'expriment, comment y répondre et comment envisager notre rapport à la sexualité et ses implications pour l'individu dans son rapport à l'autre.

Le langage fait de l'organisme un corps bien au-delà d'un déterminisme biologique ou de capacités neurocognitives et n'est-ce pas dans cet espace entre corps et organisme que se loge notre liberté de sujet désirant.

Nous essaierons de répondre à ces questions au cours de nos Rencontres dans une approche toujours pluridisciplinaire.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Sylvie CADY, Maurice CORCOS, Jérôme ENGELBERT, Yannick JAFFRE, Alain KSENSEE, Brice MARTIN, Gérard PIRLOT, Yves SARFATI, Agnès SPIQUEL, Sylvie TORDJMAN

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Emmanuelle CORRUBLE, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



Les Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« Le corps dans tous ses états »

au château départemental de Suze-la-Rousse (26)

Vendredi 3 juillet 2020

13h30 – 14h00 : Accueil des participants

14h00 – 14h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

APRÈS-MIDI

Sous la Présidence de **Jean-Louis GRIGUER**, Psychiatre des Hôpitaux,
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie

14h15 – 15h00 : Corps mortel et ébloui : Noces d'Albert Camus

Agnès SPIQUEL (Paris), Professeur émérite des Universités, Société des Études camusiennes.

15h00 – 15h15 : Discussion avec la salle

15h15 – 16h00 : Corps douloureux et trouble du spectre de l'autisme

Sylvie TORDJMAN (Rennes), Professeur de Pédopsychiatrie, Chef de Pôle, Université de Rennes 1 et Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Laboratoire de Psychologie et de Perception, Université de Paris et CNRS UMR 8242

16h00 – 16h15 : Discussion avec la salle

16h15 – 16h30 : Pause

16h30 – 17h00 : Le corps en psychanalyse : de l'hystérie à la psychosomatique et addiction

Gérard PIRLOT (Toulouse), Professeur Université Toulouse Jean Jaurès, Psychanalyse membre de la SPP, Ancien Psychiatre des Hôpitaux.

17h00 – 17h15 : Discussion avec la salle

OPTIONS :

19h00 – 22h30 : Dîner léger au Bar du Bosquet à Grignan

Spectacle des Fêtes Nocturnes « Fracasse », mise en scène de Jean-Christophe HEMBERT sur le parvis du château de Grignan

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse suivante :

secretariat@psychiatrie-francaise.com

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 100 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 1^{er} juin 2020**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

au Château de Suze-la-Rousse (26790) – ☎ 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60 – 📧 secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

Office du Tourisme de Suze-la-Rousse
avenue des Côtes du Rhône – 26790 SUZE-LA-ROUSSE
☎ 04 75 04 81 41 – 📧 ot.suze-la-rousse@wanadoo.fr

COLLOQUE

PROGRAMME



Les Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

« Le corps dans tous ses états »

au château départemental de Suze-la-Rousse (26)

Samedi 4 juillet 2020

MATIN

*Sous la Présidence de **Michel BOTBOL**,
Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie*

- 9h00 – 9h40 :** **L'économie du plaisir du corps anorexique ou le corps du délire**
Maurice CORCOS (Paris), Professeur en Psychiatrie, Université Paris V René Descartes, Chef de service de psychiatrie infanto-juvénile à l'Institut Mutualiste Montsouris.
- 9h40 – 9h55 :** **Discussion avec la salle**
- 9h55 – 10h35 :** **Le corps et son derrière : arrière-pensées et avant-garde**
Yves SARFATI (Paris), Ancien PU-PH, Psychiatre, Psychanalyste.
- 10h35 – 10h50 :** **Discussion avec la salle**

10h50 – 11h05 : Pause

- 11h05 – 11h45 :** **La dépersonnalisation et la personnalisation du corps au décours de la maladie somatique**
Alain KSENSEE (Paris), PH, Ancien Chef de Service, Membre de l'Association Psychanalytique Internationale (API).
- 11h45 – 12h00 :** **Discussion avec la salle**

12h00 – 13h30 : Déjeuner libre
OU OPTION : Cocktail déjeunatoire sur place

APRÈS-MIDI

*Sous la Présidence de **Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG**,
Vice-Présidente de l'Association Française de Psychiatrie*

- 13h30 – 14h10 :** **Prendre soin des corps des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest**
Yannick JAFFRE (Marseille), Directeur de Recherche CNRS* Sr Anthropologie*, Directeur Scientifique sur GIS SANTÉ, Académie des Sciences.
- 14h10 – 14h25 :** **Discussion avec la salle**
- 14h25 – 15h05 :** **Schizophrénie, vécu corporel et subjectivité**
Jérôme ENGELBERT (Battice, Belgique), Docteur en Psychologie, chargé de cours, Université libre de Bruxelles, Université catholique de Louvain, Université de Liège.
- 15h05 – 15h20 :** **Discussion avec la salle**

15h20 – 15h30 : Pause

- 15h30 – 16h10 :** **Corps et psychosomatique relationnelle**
Sylvie CADY (Paris), Docteur en psychologie clinique, Directrice du Centre International de PsychoSomatique Relationnelle (CIPSR), Administratrice de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse (FF2P).
- 16h10 – 16h25 :** **Discussion avec la salle**
- 16h25 – 17h05 :** **Le corps en thérapie familiale systémique : de la sculpture familiale aux résonances**
Brice MARTIN (Valence), Psychiatre, PH docteur en sciences, Thérapeute familial CH Drôme-Vivarais.
- 17h05 – 17h20 :** **Discussion avec la salle**
- 17h20 – 17h30 :** **CLÔTURE DES RENCONTRES**
François KAMMERER, Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



Les Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse

le vendredi 3 et le samedi 4 juillet 2020

au château départemental de Suze-la-Rousse (Drôme Provençale)

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – contact@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part aux Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse, les 3 et 4 juillet 2020,

et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sur notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com sauf pour le tarif de formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 15 mai 2020 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 260 €	<input type="checkbox"/> 300 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 200 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 130 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 360 €	<input type="checkbox"/> 420 €
• OPTION par personne : Pour toutes les personnes : merci de régler les options suivantes : – le 3 juillet 2020 : Dîner léger au Bar du Bosquet et participation aux Fêtes Nocturnes à Grignan – le 4 juillet 2020 : Cocktail déjeunatoire sur place	Nombre de personnes à indiquer	
 x 40 € = x 45 € =
 x 45 € = x 50 € =
TOTAL GÉNÉRAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 330 € + OPTIONS éventuelles (les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont pas assurées sur place)		

Le 2020

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 1^{er} juin 2020.**
- Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.

LIEU DU COLLOQUE

Château de Suze-la-Rousse (26790)
 04 75 97 21 30

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60

contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

ON EN PARLE

Le dossier des CMPP Nouvelle Aquitaine continue de soulever les plus vives réactions. L'Association Française de Psychiatrie (AFP) comme le Syndicat des Psychiatres Français (SPF) se sont mobilisés aux côtés des confrères impliqués. Nous n'oublierons pas ce dossier y compris dans ce contexte de crise du COVID-19. Nous publions avec l'autorisation du Professeur Daniel MARCELLI, Président la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA) cette lettre au Président de la République. Ses arguments rejoignent totalement le point de vue de l'Association Française de Psychiatrie. Nous portons les mêmes valeurs, nous voulons les porter à la connaissance de nos adhérents et au-delà.



Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées

Pr Daniel Marcelli
Président

Pr Michel Wawrzyniak
Past-Président

Dr Jean Chambry
Elect-Président

Dr Bruno Rist
Trésorier

Dr Louis Tandonnet
Secrétaire Général
Chargé des DPC

Mr Jean-Michel Coq
Secrétaire général adjoint
Disciplines Associées

Pr Florence Askénazy
Veille scientifique
et documentaire

Pr Bruno Falissard
Recherche et formation

Dr Vincent Garcin
Actions innovantes

Dr Catherine Lacour – Gonay
Partenariats institutionnels et
associatifs

Dr Nicole Catheline
Présidente
du Conseil Scientifique

Pr Mario Speranza
Vice-Président
du Conseil Scientifique

Pr David Cohen
Rédacteur en chef de la revue
*Neuropsychiatrie de l'enfance
et de l'adolescence*

Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 12 mars 2020

Objet : Pédopsychiatrie et handicap

A l'attention de Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Nous souhaitons vous alerter sur les dérives qui traversent notre pays concernant le champ de la pédopsychiatrie et ses intrications avec les notions de handicap psychique.

Séparer handicap et souffrance psychique est non seulement une aberration conceptuelle mais représente une menace grave pour le soin à apporter aux difficultés développementales des enfants, des adolescents. Où et comment va désormais être prise en compte cette souffrance psychique des enfants et de leur famille, si les lieux consacrés à la prise en compte de ces troubles dans leur globalité doivent être réorientés principalement si ce n'est exclusivement vers le handicap. Comme si l'enfant porteur de handicap n'avait pas lui aussi un psychisme, comme si le fait d'être en situation de handicap ne provoquait pas par lui-même et pour ses proches une situation déstabilisante à l'origine de profonds remaniements psychiques. Les besoins développementaux des enfants ne peuvent se découper aussi facilement : tout handicap a des répercussions sur le psychisme et toute souffrance psychique insuffisamment ou tardivement prise en compte génère une situation de handicap ! La complexité de l'être humain trouve là une parfaite illustration. S'il est évidemment nécessaire d'offrir à l'enfant en situation de handicap les compensations et aménagements auxquels il a droit, cela est souvent loin d'être suffisant.

Or, des structures de soin (CMPP en Nouvelle Aquitaine) consacrées à la prise en charge de la souffrance psychique des enfants et adolescents sont autoritairement enjointes de se réorienter quasi exclusivement sur le dépistage du handicap (cf document ci-joint). Dans l'objectif fallacieux d'alerter le gouvernement et la population sur un mésusage des deniers publics, des formations, qui proposent une approche multidimensionnelle de l'autisme auxquelles chacun est libre de s'inscrire, sont frappées du sceau de l'infamie et les théories psychodynamiques clouées au pilori. Une véritable chasse aux sorcières s'organise avec le soutien complaisant de certains médias voire des pouvoirs publics avec l'a priori que les soins qui en découlent culpabiliseraient les parents et seraient responsables d'une perte de chance pour l'avenir des enfants.

En contre-point de ces attaques, sont bien évidemment mises en exergue des techniques de soins prétendument « scientifiques » et présentées comme incontournables. Il est à noter que la formation à ces diverses techniques, dont le coût est élevé, est le plus souvent dispensée par des officines privées qui se sont autoproclamées compétentes...

Cette disqualification systématique des formations tant théoriques que pratiques ne respecte ni l'ouverture qui honore tout enseignement universitaire, ni la dette légitime que nous devons conserver à leur égard. Ces théories, aujourd'hui si décriées, ont permis dans un passé pas si ancien, de rendre leur humanité aux enfants parfois très jeunes, considérés comme délinquants et envoyés dans les bagnes pour enfants, ou aux arriérés comme on les appelait jadis qui croupissaient dans des services asilaires et s'entassaient aux côtés d'adultes. Sans une théorie prenant en compte dans leur globalité les besoins développementaux de tous ces enfants, quelle que soit leur infirmité ou maladie, ceux-ci auraient été privés à tout jamais de l'éducation et de l'attention des adultes auxquels ils avaient droit et des progrès souvent spectaculaires de leur état.

Sous prétexte de tenir compte de l'évolution sociétale et des nouveaux besoins dans le champ du handicap, on assiste à une attaque conjointe d'une part de la formation, d'autre part du modèle de soin et de prévention qui a rendu et continue à rendre d'éminents services à la population. Les tutelles administratives organisent un démantèlement pur et simple de ce maillage territorial et plus encore de la pédopsychiatrie : cette discipline déjà fragilisée par la chute drastique en 12 ans du nombre de praticiens voit son champ d'intervention sérieusement amputé et ses moyens redistribués au handicap sans autre justification qu'idéologique. Cette violente remise en cause menace un ensemble qui a permis d'offrir aux enfants et à leurs familles des lieux de consultations et de soins gratuits, sans limitation de durée sur tout le territoire.

La SFPEADA, la plus ancienne société savante de pédopsychiatrie (1937), rassemblant en son sein pédopsychiatres et disciplines associées, universitaires et non universitaires, s'élève fermement contre ces interdits concernant à la fois l'enseignement et les pratiques professionnelles car non seulement ils sont en totale contradiction avec la déontologie médicale, mais ils contreviennent à la liberté de choix et de penser. C'est un véritable procès d'intention fait à des professionnels qui tiennent compte des avancées de la science et développent des méthodes thérapeutiques variées. A ne considérer que les besoins des enfants en situation de handicap, dans une vision purement déficitaire et idéologique des troubles neurodéveloppementaux, on met clairement en péril la santé de tous les enfants qui présentent une souffrance psychique. Quant à la formation, nier le passé et l'histoire, de ceux qui nous ont précédés, a toujours conduit à des catastrophes. Ceux-ci doivent être enseignés au même titre que les connaissances. Nous devons admettre avec humilité combien les origines de la souffrance psychique sont complexes et modestes les moyens connus de la prévenir et de la soulager. C'est dans la recherche des convergences, synergies et complémentarités des moyens et des techniques issues de différents champs de connaissance et de recherche, que se situe une démarche réellement éthique, et non dans la construction affligeante de prétendus antagonismes, oppositions et disqualifications réciproques de théories et théoriciens, qui ont peu à voir avec le vrai souci du patient, de l'humain.

Les contraintes qui s'exercent aujourd'hui sur la pédopsychiatrie mettent gravement en danger l'aide que toute société humaniste doit à ses membres les plus vulnérables dont les enfants au premier chef.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, notre respectueuse considération.

Le président de la SFPEADA

P. Daniel MARCELLI



La présidente de la Commission scientifique de la SFPEADA

Dr Nicole CATHELINE



Président élu de la SFPEADA
Dr Jean CHAMBRY



Monsieur le Premier Ministre
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Monsieur le Secrétaire d'Etat au Ministère des solidarités et de la santé chargé de la Protection de l'enfance
Madame la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées
Monsieur le Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie
Monsieur le Président du Comité de pilotage de la psychiatrie

PJ : Cahier des charges régional - Novembre 2019 – ARS Nouvelle Aquitaine

COLLOQUE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE
un colloque sur le thème

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :
ENJEUX ET PERSPECTIVES

le vendredi 25 septembre 2020, à PARIS

Le lieu sera confirmé dans le prochain numéro

ARGUMENT

De la machine de Turing aux derniers développements des algorithmes et du « deep learning », l'IA ne cesse d'alimenter les fantasmes les plus variés. Mais quel est le pouvoir réel de l'IA face à l'esprit humain dont la puissance réside dans la coopération automatique et subconsciente entre la dimension affective et émotionnelle, la dimension symbolique et logique que permet le langage, et une troisième dimension qui est la capacité à se forger une représentation décentrée et autonome de « soi au monde ». À un premier niveau de cette décentration, l'être humain reconnaît l'altérité (*Théorie de l'esprit*), à un second, plus tardif dans le développement, il acquiert la capacité d'un raisonnement sur les symboles mêmes (*calcul algébrique, intentionnalité*). Cette singularité de l'homme ouvre à l'infini les possibles que permet la délibération et à l'émergence d'une éthique de la responsabilité. Ainsi, malgré la course au cerveau artificiel qui vise à formaliser l'ensemble de nos processus cognitifs pour les télécharger dans un robot devenu notre avatar immortel, malgré les annonces de l'avènement du point de singularité prévu par certains à l'aune d'une génération, une IA globale, générale et autonome paraît être du domaine de l'utopie.

Par contre du classement automatique de nos photos dans des albums par les logiciels des smartphones les plus récents à la surveillance du citoyen sur la voie publique, de la reconnaissance émotionnelle au ciblage publicitaire, de la reconnaissance vocale à l'intrusion dans la vie privée, de la formation de groupe d'amis sur les réseaux sociaux à l'information dirigée en vue d'influencer les décisions, de nombreux systèmes sectoriels d'IA infiltrent notre quotidien. Du fait de leurs applications et de leurs performances croissantes, il nous paraît nécessaire d'en connaître les règles d'élaboration et de nous interroger sur l'éthique de leur utilisation.

En quoi ces systèmes partiels d'IA, dite *faible*, pourraient-ils être des compagnons de notre pratique ? De l'aide au diagnostic au repérage de types de personnalité en passant par une meilleure capacité à prédire et à prescrire, ces algorithmes, encore du domaine de la recherche, offriront-ils une réelle amélioration de notre efficacité à traiter nos patients ou ne seront-ils que de nouveaux leaders d'opinion « anonymisés » et un carcan dogmatique et bureaucratique de plus ? Quant à leur efficacité possible dans le champ thérapeutique, en utilisant par exemple les fameux robots capables d'exprimer et de reconnaître des émotions, ne résonnerait-elle pas avec les fameux vers de Lamartine :

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

R. BENEGADI (Paris), X. BRIFFAUT (Paris), D. COHEN (Paris), L. DEVILLERS (Paris),
S.-D. KIPMAN (Paris), J. NADEL (Paris), S. TISSERON (Paris), S. TORDJMAN (Rennes)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Emmanuelle CORRUBLE, François KAMMERER,
Simon-Daniel KIPMAN, Antoine LESUR, Sylvie TORDJMAN

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :

 secretariat@psychiatrie-francaise.com

 www.psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

le vendredi 25 septembre 2020, à PARIS

8h30 – 9h00 : **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

9h00 – 9h10 : **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

MATIN

Président de séance : **Jean-Louis GRIGUER** – Psychiatre des Hôpitaux
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
Co-Président : **Emanuel LOEB**

9h10 – 9h50 : **Informatique et robotique, nouveaux outils de la psychopathologie de l'enfant ?**

David COHEN (Paris), Professeur Sorbonne Université, Chef du Service de Psychiatrie Enfant Ado, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, membre de l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotiques (ISIR).

9h50 – 10h30 : **L'intelligence artificielle : intérêt thérapeutique ou stupidité humaine ?**

Sylvie TORDJMAN (Rennes), Professeur en Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Chef de pôle.

10h30 – 11h00 : **Discussion avec la salle**

11h00 – 11h15 : **Pause**

11h15 – 11h55 : **IA : l'enjeu des codes mentaux**

Jacqueline NADEL (Paris), Directeur de Recherche CNRS émérite, Directrice scientifique des centres médico-sociaux TEDyBEAR, Directrice de la revue scientifique *Enfance*.

11h55 – 12h15 : **Discussion avec la salle**

12h15 – 13h45 : **Déjeuner libre**

APRÈS-MIDI

Président de séance : **Michel BOTBOL** – Psychiatre
Secrétaire Général adjoint de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
Co-Président : **Un représentant de l'AJPJA**

13h45 – 14h25 : **IA : Repenser l'éthique et la psychologie, pour un partenariat sans ambiguïtés entre l'homme et la machine**

Serge TISSERON (Paris), Psychiatre, docteur en psychologie, Président de l'Institut pour l'Étude des Relations Homme-Robots (IERHR).

14h25 – 15h05 : **Augmentation technologique des relations cliniques et thérapeutiques en psychiatrie : potentiel, limites et dangers**

Xavier BRIFFAULT (Paris), Chercheur en sciences sociales et épistémologie de la santé mentale au CNRS (CERMES3).

15h05 – 15h45 : **L'impact des réseaux sur la structure de personnalité : l'approche de la psychiatrie sociale**

Rachid BENNEGADI, Président de la World Association of Social Psychiatry (WASP).

15h45 – 16h15 : **Discussion avec la salle**

16h15 – 16h30 : **Pause**

16h30 – 17h10 : **Chatbots et robots affectifs : enjeux éthiques et perspectives**

Laurence DEVILLERS (Paris), Professeur en Intelligence Artificielle au LIMSI-CNRS.

17h10 – 17h50 : **« Maman, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des jambes ? »**

Simon-Daniel KIPMAN (Paris), Psychiatre, Président d'honneur de l'Association Française de Psychiatrie.

17h50 – 18h10 : **Discussion avec la salle**

18h10 – 18h25 : **CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE** : **Antoine LESUR (Paris)**, Psychiatre.

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

le vendredi 25 septembre 2020, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – contact@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

S'inscrit au colloque du 25 septembre 2020, à Paris, et règle ses droits d'inscription selon le barème ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sur notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com
Sauf pour les tarifs de formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 1 ^{er} août 2020 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 270 €
TOTAL GÉNÉRAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)		

Le 2020

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.

LIEU DU COLLOQUE

Lieu
à préciser

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – contact@psychiatrie-francaise.com



DPC : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES EN PSYCHIATRIE



le vendredi 25 septembre 2020 – à PARIS – Réf. OGDPC : 15872000019

INSCRIPTION

Vous trouverez ci-dessous le lien pour votre inscription :

<http://www.odpc-cnqsp.org/inscriptions/15872000019-S1.php>

Vous pouvez aussi vous y inscrire depuis votre espace sur le site www.mondpc.fr

Programme de DPC publié par l'agence nationale du DPC, n° **15872000019**.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

La **prise en charge** du programme valorisable au titre du DPC dépend de votre mode d'exercice :

- **Pour les libéraux** : le programme de DPC utilise 7 heures sur votre budget annuel de 21 heures. Une fois votre action de DPC validée, vous recevrez une indemnité de **315 €** versée directement par l'ANDPC.

ATTENTION, vous devez au préalable vous inscrire depuis votre compte sur www.mondpc.fr

- **Pour les hospitaliers** : le montant de l'inscription de **665 €** est pris en charge par votre établissement après accord préalable du service formation dans le cadre d'une convention de DPC. **Merci de contacter le CNQSP pour plus d'informations.**

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette formation DPC, en présentiel, est l'amélioration des connaissances en matière d'avancées technologiques afin de doter les professionnels de santé de compétences face à l'intelligence artificielle pour une meilleure prise en charge de leurs patients présentant des troubles psychologiques.

DURÉE : 7 heures – **DATE** : 25 septembre 2020

PUBLICS CONCERNÉS :

- Médecins spécialistes en médecine générale ;
- Médecine générale ;
- Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale ;
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ;
- Psychiatrie générale ;
- Pédiatrie.

FORMATEURS :

- Programme de DPC sous la direction du Dr Nadine Bazin, Directrice médicale du CNQSP.

LIEU DE DÉROULEMENT DU STAGE :

- À Paris, lieu à préciser.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Salle munie d'un vidéoprojecteur.

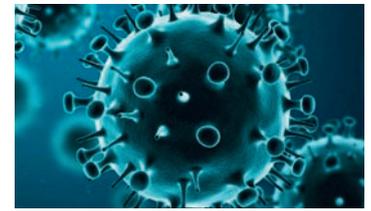
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- Émargement (un par 1/2 journée) ;
- Présence obligatoire sur place ;
- Questionnaire de satisfaction.

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS DPC :  www.odpc-cnqsp.org

Contact :  solene.cirodde@odpc-cnqsp.org

 **09 83 73 00 17**



CORONAVIRUS ET PSYCHIATRIE

La Lettre de Psychiatrie Française paraît avec plus d'une semaine de retard du fait du confinement, notre imprimerie étant restée fermée pendant une semaine. Nous voyons tous comme le travail de fond, tout ce qui fait fonctionner le pays, que nous voyons peu en temps ordinaire, se dévoile comme aussi indispensable que... la respiration ;

Comme la distribution de La Lettre de Psychiatrie Française par la Poste sera sans doute perturbée, nous mettons exceptionnellement dès sa parution, ce numéro 271 sur notre site.

Nous avons rassemblé dans ce dossier spécial coronavirus quelques communiqués, informations, textes actuels et un texte historique sur l'épidémie de choléra de 1832.

Nous espérons être utiles à nos lecteurs dans la continuité de l'action et de la réflexion.

Le comité de rédaction



ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

A Paris, le 23 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association Française de Psychiatrie (AFP) et le Syndicat des Psychiatres Français (SPF) appellent l'ensemble des psychiatres et pédopsychiatres, quels qu'en soient les modes d'exercice, à la mobilisation face à la catastrophe sanitaire que nous traversons.

Au-delà de notre mission de sensibilisation qui est d'encourager le strict respect du confinement, nous nous devons d'assurer et de préserver la continuité des soins par tout moyen et en fonction des particularités de chaque cas individuel.

En effet, nos soins s'adressent à des patients vulnérables et fragiles tant au regard de leur situation ou de leur pathologie, qu'à celui de la mise en œuvre des mesures barrières ou de confinement dont l'isolement ne doit pas rimer avec l'oubli, facteur léthal connu et particulièrement spécifique. Si les syndromes métaboliques ou les insuffisances cardio respiratoires sont nombreux en psychiatrie, les épisodes mentaux qu'elle traite doivent être considérés comme des facteurs de risques à part entière et pour lesquels des dispositions doivent être prises au même titre que pour les facteurs de risque somatiques.

Il est vivement conseillé de privilégier les modes de consultations à distance en utilisant des outils dédiés de téléconsultation, sans exclure toutefois toutes les autres formes de communication, notamment téléphoniques. Cependant, la possibilité d'effectuer des actes présentsiels, y compris les visites à domicile, doit être préservée. Il appartient en effet à chaque praticien d'apprécier la situation en fonction des particularités locales, des moyens de déplacement utilisés et des possibilités de respect des mesures barrières durant la totalité du déroulé des actes, sans omettre leurs environnements annexes, de manière à protéger au mieux l'état de santé de l'ensemble des patients, des soignants et autres agents.

Nous demandons que soient déployés les moyens matériels nécessaires pour nous permettre à tous d'assurer la prévention virale comme la continuité des soins, de favoriser les échanges entre la médecine libérale et la médecine hospitalière, et d'ouvrir, lorsque c'est possible, des lieux de consultation dédiés permettant aux professionnels de santé mentale (psychiatres, psychologues, infirmières) de collaborer, quel que soit leur statut (libéral, public).

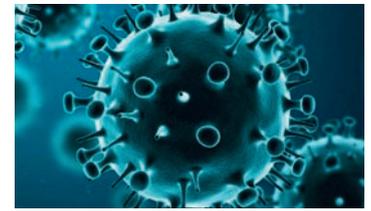
Cette nécessité de prévoir une continuité des soins est d'autant plus importante que nous serons confrontés dans les semaines à venir à des cas de détresse psychique (syndrome post-traumatique, décompensation anxio-dépressives, syndrome d'épuisement professionnel), ainsi qu'éventuellement à la prise en charge des décompensations psychiatriques favorisées par l'usage non conventionnel de divers médicaments. D'éventuels remaniements psychiques dans les suites à moyen terme du confinement nécessiteront également une attention particulière.

Enfin, nous appelons les psychiatres et les pédopsychiatres, quel que soit leur mode d'exercice, à répondre présent auprès des hôpitaux et de l'ensemble des instances de soins ou d'autres institutions si leur présence devait être requise par la situation de pandémie, tant pour les soignés que pour les soignants et autres agents et à rester disponibles pour toute demande de soin.

L'AFP et le SPF.

Contact :

Dr Maurice BENSOUSSAN, Président AFP et SPF : ☎ 06 16 81 11 21
Dr David SOFFER, Secrétaire Général SPF : ☎ 06 22 98 12 96



27 mars 2020

COVID-19 : recommandations du CGLPL relatives aux établissements de santé mentale

Le secteur de la santé mentale a d'ores et déjà pris des mesures pour s'adapter à la situation créée par l'épidémie de Covid-19. La réactivité des responsables locaux, le professionnalisme et l'adaptabilité de toutes les catégories de personnel pour assurer le maintien de la qualité des soins sont remarquables. Pour autant, les informations en provenance des établissements spécialisés ainsi que des services de psychiatrie des hôpitaux généraux montrent que la situation est particulièrement préoccupante et le retard observé dans la transmission de consignes nationales a conduit les agences régionales de santé à donner des indications différentes selon les régions.

La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté a saisi le ministre de la santé pour lui demander que des mesures soient prises afin de garantir la protection des patients et des soignants ainsi qu'une prise en charge hospitalière et ambulatoire assurant la continuité des soins psychiatriques, dans le respect des droits des patients. La psychiatrie ne doit pas être une fois encore parent pauvre de la médecine et les personnes atteintes de troubles mentaux ne doivent pas être moins bien traitées que les autres patients.

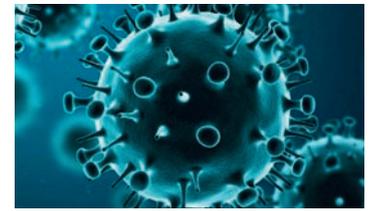
La faiblesse des moyens matériels pour faire face à l'épidémie de Covid-19 touche tous les hôpitaux et met cruellement en lumière la situation du secteur psychiatrique. Pour les agences régionales de santé la psychiatrie n'est pas prioritaire dans la distribution du matériel de protection : dans plusieurs régions la répartition des masques, solutions hydroalcooliques et kits de dépistage ne prévoit délibérément aucune attribution à la psychiatrie. Le CGLPL recommande que les autorités sanitaires assurent l'approvisionnement des établissements spécialisés en matériels de prévention et de détection pour permettre une prise en charge adaptée et sécurisée.

Le maintien des mesures de confinement dans la durée posera des difficultés particulières pour la population des personnes suivies en psychiatrie. Il convient de les anticiper pour assurer la poursuite des soins dans le respect des droits des patients.

Pour les personnes suivies par les structures extrahospitalières, les manifestations de leurs troubles psychiques risquent d'être aggravées par les mesures de confinement, pouvant mener à des crises. Il convient de prévenir au mieux la présentation de patients en décompensation dans les services d'urgence, en maintenant au maximum les prises en charge ambulatoire. L'harmonisation du fonctionnement des services extrahospitaliers doit être mieux assurée : des consignes doivent être données pour que les centres médico psychologiques maintiennent leurs activités, les entretiens téléphoniques étant privilégiés mais sans exclure la possibilité de recevoir les patients les plus perturbés.

Afin de pouvoir anticiper une éventuelle augmentation des hospitalisations de patients en situation de crises, les cliniques psychiatriques privées pourraient être mobilisées pour accueillir des patients en soins libres transférés des établissements publics de santé mentale afin d'y libérer des lits pour les patients en soins sans consentement.

Au sein des établissements, des mesures ont souvent été prises pour minimiser les perturbations causées par le confinement. L'interruption des visites des familles est compensée en facilitant les relations par téléphone ou internet. Le CGLPL recommande à ce titre que les patients



disposent librement de leur téléphone personnel, les exceptions ne pouvant être justifiées que par l'état clinique du patient. Selon la disponibilité du personnel et la disposition des locaux, l'accès à l'air libre et les promenades dans le parc doivent rester possibles afin de prévenir les tensions. De même, l'accès au tabac doit être garanti.

La plupart des juges des libertés ne tiennent plus d'audiences foraines et statuent sur dossier. Pour respecter le droit des patients en soins sans consentement, des audiences doivent être organisées par visio-conférence. En cas d'impossibilité de recourir à un tel moyen, le juge peut entendre les parties et leurs avocats par tout moyen de communication, y compris téléphonique. Les médecins ne doivent pas conforter les pratiques des juges en faisant des certificats de contre-indication à la présentation de patients devant le juge alors que leur état clinique le permet.

S'agissant de la prise en charge thérapeutique, le maintien, comme il est prévu, dans les établissements spécialisés des patients qui contracteront le Covid-19 doit être coordonné avec les établissements généraux. Ce maintien nécessite la présence de médecins et de soignants en nombre suffisant pour assurer une prise en charge somatique de qualité. Enfin, cela ne doit pas avoir pour conséquence un accès insuffisant aux services de soins intensifs des hôpitaux généraux pour les patients dont l'état se dégraderait. En pareil cas, un égal accès aux soins somatiques devra leur être garanti avec un transfert en hôpital général, la liaison psychiatrique nécessaire devant éventuellement être renforcée.

<https://www.cgjpl.fr/2020/covid-19-recommandations-du-cgjpl-relatives-aux-etablissements-de-sante-mentale/>

AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Après notre appel à contributions et témoignages sur la pandémie, nous avons reçu les 2 textes suivants.

Nous renouvelons d'ailleurs cet appel pour nos prochains numéros ; chers lecteurs, nous attendons vos écrits.

Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

*... Que vont charmant masques et bergamasques
Jouant du luth et dansant et quasi
Tristes sous leurs déguisements fantasques...*

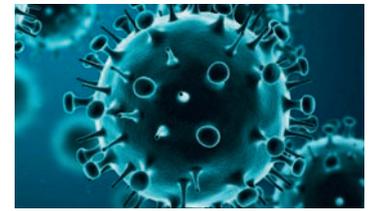
Verlaine in Clair de Lune

Dire qu'il m'a fallu attendre cette pandémie pour comprendre enfin que les bergamasques n'étaient pas seulement de Verlaine mais qu'ils étaient habitants de Bergame ! Eh oui, on nous répète à longueur de propos qu'il y aura un avant et un après « covid-19 » et cela fera parti de mes « avant-après » !

Pensées pour cette région d'Italie si belle, si décimée...

Avant, je ne me serais pas déplacée avec un masque dehors et encore moins devant mes patients, cette habitude asiatique me semblait faire partie de la composante obsessionnelle de tout un peuple...

Avant, jamais je n'aurais accepté faire une téléconsultation, quelle hérésie de se priver de certains de nos sens pour apprécier une situation clinique...



Avant je n'avais jamais traversé Paris en si peu de temps, même un dimanche d'août, je n'avais jamais vu une troupe de pigeons dans ma rue évoquant soudainement la Place St Marc... c'était avant, le brouhaha de la ville lumière... et maintenant, j'attends le « après » avec impatience...

À ce jour, en période de confinement je suis en permanence prise dans des contradictions et des injonctions paradoxales... restons chez soi, certes, mais en tant que médecin, il faut aller au front, comment le faire en tant que pédopsychiatre ? Pas de problème concernant mon cabinet privé, je ne reçois aucun patient mais je reste disponible au téléphone. Mais au bout de deux jours de ce régime, est-ce ma téléphonophobie ? j'ai craqué, je me suis mise à rechercher une plateforme pour faire de la téléconsultation.

Ne soyons pas naïfs, non cela n'a rien à voir avec une consultation en présentiel (mot que je n'employais que très peu avant), parler à une personne à travers un écran rétrécit la richesse du cadre dans tous ses aspects. Cependant, l'illusion est presque là pour les plus jeunes, en revanche les adolescents peuvent jouer le jeu. Et d'ailleurs comment jouer par écran interposé... J'ai fait quelques essais, je devenais le jouet moi-même, j'ai tenté de me faire instrumentaliser, j'ai joué à l'élève, j'ai tenté encore des dessins, des photos, des puzzles, etc. Mais à chaque fois, persiste une déception car le partage n'est pas complet, il y manque le souffle du réel. Le réel passe son temps à vouloir nous rattraper...

Et à l'hôpital alors ? Je perçois l'effervescence dans tous les services, une adaptation un peu lente aux décisions de bon sens, une certaine lourdeur administrative dans laquelle certains chefs de service s'engluent avec une jouissance étonnante au grand dam des soignants et malheureusement de leurs patients aussi... Là aussi, il y aura un avant et un après, mais cela sera l'objet d'un autre épisode !

En attendant la fin de cette pandémie et dans l'attente de la prochaine, prenons soin des uns et des autres.

Antoine LESUR

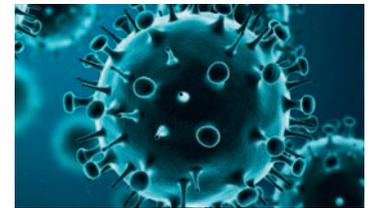
Paris, le 3 avril 2020,

Psychiatre libéral, je me confronte à ces fameuses nouvelles pratiques de téléconsultations. Que de surprises ! Parfois j'ai l'impression de rejouer le sketch de Fernand Reynaud qui cherche désespérément à atteindre le 22 à Asnières ! Parfois, je suis presque effrayé par des visages qui tout à coup se pixélisent transformant les patients en chimères « ghostiques » ! Parfois c'est la mélodie de la voix qui évoque un vieux 45 tours passant sur une platine à bout de souffle ! Parfois c'est le regard inquiet d'une patiente qui surveille la porte, craignant l'irruption d'un mari cette fois-ci trop présent ! Bref, que d'efforts d'attention pour retenir ce que le patient cherche à nous dire. J'ai souvent le sentiment d'être en train de regarder un film en une langue étrangère que, certes je maîtriserais, mais qui n'est cependant pas ma langue maternelle.

Et pourtant au milieu de tout ce bruit de fond, il y a quelques pépites ! Ce patient qui s'installe dans le fauteuil de bureau de son fils adolescent en difficulté et allume une cigarette ! Dans ces transgressions, il m'interroge et m'ouvre des espaces interprétatifs !

Il y a aussi ceux qui arrivent jusqu'au cabinet, tel ce patient schizophrène qui, face à l'épidémie, présente une adaptation, une prudence et une résilience que nombre de ses concitoyens peuvent lui envier.

À la fin d'une journée bien occupée, je rentre en vélo et me sens comme un privilégié de pouvoir humer le bon air d'un Paris printanier métamorphosé par le silence. Quel moment de plaisir volé ! Cependant, je m'interroge sur les possibilités d'aider les soignants confrontés à l'indicible de la situation sanitaire. Arrivé chez moi, je pose mon casque. Un ami m'appelle pour me faire part d'une initiative de veille du personnel soignant dans un hôpital situé en première ligne.



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Paris, le 6 avril 2020

45 rue Boussingault 75013 PARIS

Tél. 01 42 71 41 11 - Fax : 01 42 71 36 60

✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com

MEMO TELECONSULTATION

Veiller à ce que l'assurance en RCP couvre l'activité de téléconsultation (ce qui est le plus souvent le cas)

Matériel :

- Accès internet : fibre, ligne ADSL, 4G ;
- PC équipé d'une caméra, de haut-parleurs et d'un micro (possibilité d'utiliser un casque) ;
- smartphone Apple ou Android ;
- application vidéo dédiée (Medic@m;Covalia;Ortif) ou généraliste : skype ou whatsapp ;
- logiciel de télétransmission paramétré pour téléconsultation (cf. éditeur du logiciel) à défaut l'envoi de feuilles de soins papiers est possible.

L'utilisation d'une solution technique sécurisée pour protéger les données médicales, confidentielles et sensibles par nature, est requise. Il est préférable d'envoyer les ordonnances aux pharmaciens et de récupérer les bilans biologiques via votre messagerie sécurisée (MSSANTE, APICRYPT)

*Par dérogation, et pour la période du confinement, dans des situations précises (cf infra) l'utilisation du **téléphone** est possible.*

En pratique

Tout secteur d'exercice, tout lieu d'exercice (cabinet, maison de santé pluriprofessionnelle, centre de santé, Ehpad, hôpital, clinique...).

Partout en France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) ainsi qu'à Mayotte.

Par dérogation, et dans la période de confinement possibilité de :

- répondre à des demandes de nouveaux patients
- consulter par **téléphone**, dans les 4 situations suivantes :
 - Patients atteints de COVID 19
 - Patients en affection de longue durée (ALD)
 - Patients âgés de 70 ans et plus
 - Patients résidant dans les zones blanches ou isolés n'ayant pas accès à un smartphone

Penser à envoyer une invitation par internet via un site Internet ou une application sécurisée(e).

Tracer dans le dossier le consentement du patient à la téléconsultation, l'observation d'usage et si besoin rédiger une lettre au médecin traitant (avis ponctuel APY, CS sans délai)

Facturation :

+++Ne pas hésiter à solliciter son éditeur de logiciel de télétransmission pour mise à jour du paramétrage+++

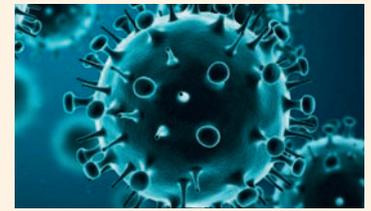
Remplacer le CNP par TC ; rajouter les autres lettres clés pour la cotation

Acte de téléconsultation :	TC = 39 ; TC sans délai (dans les 2 jours) = 58,50
Lettre cle associée :	MPC = 2,70 € + MCS = 5 €
Avis ponctuel :	APY = 62,50
Moins de 16 ans en présence d'un tiers	MPF = 20€
Sortie d'hospitalisation :	MSH = 23€

En secteur 2, les dépassements d'honoraires peuvent être facturés en téléconsultation.

Pendant la période de confinement, possibilité de prise en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire, afin de faciliter la facturation (utilisation du **code exo div 3** dans la facturation).

Patient nouveau non connu du cabinet : la carte vitale n'est pas enregistrée dans le logiciel de télétransmission des FSE, récupérer son NIR (idéalement se faire envoyer par mail une attestation de droit téléchargée sur Ameli) puis dans le CHAMP « organisme », mettre 01 999 9999 afin que les droits en ligne soient complétés automatiquement par le serveur ADRI.



HISTOIRE

L'épidémie de choléra à Paris en 1832

« Oh ! qui a vu Paris à cette époque ne l'oubliera jamais, avec son ciel implacablement bleu, son soleil railleur, ses promenades désertes, ses boulevards solitaires, ses rues sillonnées par des corbillards, et hantées par des fantômes. » On peut lire ceci dans les *Mémoires* d'Alexandre Dumas, sur cette période du printemps 1832 où le choléra est arrivé à Paris le 29 mars : « le peuple ne demandait qu'à ne pas croire à la présence de la peste : cet ennemi invisible qui frappait au sein des nuées l'irritait par son invisibilité. Il se refusait à croire que l'on mourut d'un empoisonnement aérien, par un ciel si pur, avec un soleil si radieux ».

On trouve sur gallica, peut-être encore plus précieux en cette période de confinement, favorable aux réflexions, le texte complet de ces mémoires (1).

C'est un autre texte parlant de la même épidémie que nous vous proposons ici, un extrait des passionnantes *Mémoires de Canler, ancien chef du Service de Sûreté*. (2)

À noter que depuis 1821, Canler était inspecteur, chargé de surveiller les trafics illicites, et à partir de 1831, le chef de la police municipale.

Voici donc, chers lecteurs, cet extrait qui donne à penser sur notre époque également, du point de vue politique (Dumas relate aussi cet épisode de la proclamation du préfet de police pour « déjouer » les « empoisonneurs » qui, par ce mot contaminant, fit flamber la recherche de boucs émissaires), anthropologique, sans oublier psychologique, etc.

(1) Alexandre Dumas, mémoires, tome 9, pp. 150-160

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k205081w.r=alexandre%20Dumas%20mémoires?rk=193134;0>

(2) Mémoires de Canler, tome 1, pp. 128 à 134

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k203022n/f144.image.r=memoires%20canler>

Nicole KOEHLIN

Le 22 mars, le choléra éclata tout à coup à Paris et bientôt chaque jour les habitants mouraient par milliers ; l'analogie des symptômes qui existait entre cette maladie et l'empoisonnement firent circuler des fables qui, quoique ridicules, n'en acquièrent pas moins une importance regrettable. Le préfet de police voulant mettre un terme aux actes de violence et aux meurtres qui se commettaient journellement sur des personnes inoffensives, adressa au commissaire de police la circulaire suivante :

Paris le 2 avril 1832

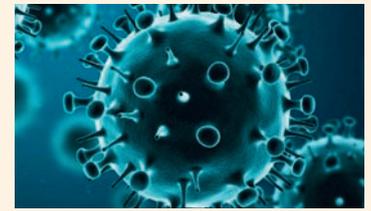
« L'apparition du choléra-morbus dans la capitale, source de vives inquiétudes et d'une douleur réelle pour tous les bons citoyens, a fourni aux éternels ennemis de l'ordre une nouvelle occasion de répandre parmi la population d'infâmes calomnies contre le gouvernement ; ils ont osé dire que le choléra, n'était autre que l'empoisonnement effectué par les agents de l'autorité, pour diminuer la population et détourner l'attention générale des questions politiques.

« Je suis informé que, pour accréditer ces atroces suppositions, des misérables ont conçu le projet de parcourir des cabarets et les étaux de boucherie avec des fioles et paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs, et sur la viande, soit même simplement pour en faire le simulacre et se faire arrêter en flagrant délit par des

complices qui, après les avoir signalés comme attachés à la police, favoriseraient leur évasion et mettraient ensuite tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité.

« Il me suffira, monsieur, de vous signaler de pareils desseins pour vous faire sentir la nécessité de redoubler la surveillance sur les établissements de marchands de liquides et les boutiques de bouchers, et vous engager à prémunir ces débitants contre des attentats qu'ils ont personnellement un puissant intérêt à prévenir. Si des tentatives aussi audacieuses venaient à se réaliser, je n'ai pas besoin de vous dire combien il importerait de saisir les coupables et de les mettre sous la main de la justice : c'est une tâche dans laquelle vous serez secondés par tous les amis de l'ordre et tous les honnêtes gens. »

Au même moment et dans un but semblable, le préfet faisait placarder, sur les murs de la capitale, une proclamation qui enjoignait aux débitants de liquides et autres, de recouvrir avec soin leurs marchandises pour déjouer les ennemis de l'ordre public. Cette proclamation ne produisit malheureusement d'autre effet que de convaincre ceux qui n'avaient encore que des doutes, et de ce nombre était un sieur Benoît, cordonnier au marché du Temple et quelque peu amateur du jus de la treille : le 6 avril il alla, comme d'habitude, à la barrière de Ménilmontant où il but peut-être quelques verres de vin de trop, mais en définitive, soit par



suite d'intempérance, soit que son heure fût arrivée, en rentrant chez lui, il s'affaissa tout à coup, pâlit, sa figure devint progressivement bleuâtre, et quelques heures après, il avait cessé de vivre : il était mort du choléra !

Le lendemain, après avoir conduit Benoit à sa dernière demeure, son frère vint au Temple, dans un état d'exaspération extrême. Je cherchai, mais vainement, à le calmer : c'était de la folie, c'était de la rage qui l'animait. Et il jura, tempêta, hurla des plaintes, des récriminations contre le gouvernement qui laissait, disait-il, empoisonner ainsi le peuple, contre les détaillants qui ne prenaient pas assez soin de surveiller leurs marchandises, enfin, il vociféra des imprécations et des menaces de mort les plus furibondes contre les soi-disant empoisonneurs. Après avoir exhalé sa bile, il quitta le marché, en se dirigeant vers la Seine pour se rendre dans le faubourg Saint Marceau. Le choléra était dans sa plus grande intensité, et, à défaut de cercueils et de corbillards, on se contentait d'envelopper les corps dans des serpillières pour les jeter dans des tapisseries, des fourgons de déménagement et des fiacres disposés à cet effet.

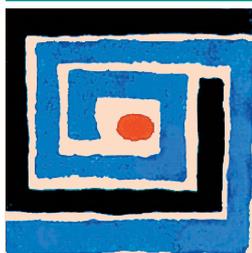
Lorsque notre homme arriva dans l'étroite rue du Mouton, située à l'entrée de la Grève, il se trouva arrêté par un groupe d'individus qui barraient la route et qui, l'œil abattu, le front contracté, les yeux injectés de sang, se tenaient dans une attitude morne et cependant menaçante, devant une maison dans laquelle, depuis la veille, dix-sept personnes avaient été victimes du fléau dévastateur. Parmi ces dix-sept personnes, on comptait dans une seule famille, le père, la mère, et quatre enfants, décédés du jour au lendemain. Lorsque la tapissière sépulcrale, corbillard de nouvelle espèce, était passée dans la rue pour conduire ces malheureux à leur dernière demeure, il n'était pas resté, dans la maison, un seul vivant pour les descendre. La consternation était à son comble, personne ne criait, personne ne proférait encore de menaces, d'imprécations, mais on entendait comme une sourde rumeur, indice certain et précurseur de la tempête.

Le frère du malheureux Benoit s'approcha, s'enquit de ce qui était arrivé ; en apprenant ce dont il s'agissait, la douleur mal éteinte se ralluma tout à coup ; il raconta la mort de son frère et recommença ses jérémiades contre les empoisonneurs. Lorsqu'il eut prononcé ce mot funeste, un long murmure circula dans la foule, l'idée incertaine du peuple s'était arrêtée à ce fatal soupçon. Malheureusement pour l'orateur, il avait eu la mauvaise pensée d'acheter rue du Temple une bouteille cachetée de Cognac, pour en faire cadeau à la personne chez laquelle il se rendait ; dans le feu de la péroration, la bouteille s'échappa de sa poche, tomba sur le pavé et se brisa. Au son de ce verre cassé, à la vue de ce liquide jaunâtre, répandu par terre, un vaste cercle se forma instantanément autour de l'orateur et l'un des spectateurs le saisit par le bras en lui disant : « Mais c'est vous qui êtes l'empoisonneur ! ». À ces mots, le malheureux Benoit reste saisi d'étonnement et de peur, il ne sait que répondre ; ce silence paraît à la foule un signe certain de sa culpabilité, on se rapproche, le plus près ramassé un débris de la bouteille cassée et lui en porte un violent coup dans la

figure ; bientôt l'infortuné ne présente plus figure humaine. Cependant il lui reste encore quelques forces, il veut fuir, mais il trébuche et en tombant il est de nouveau entouré, frappé, massacré par la populace : on marche sur lui, on trépigne, On lui brise la tête à coup de talons de bottes. / ... / Puis, ce malheureux, ce reste de chairs palpitantes est jeté à la Seine, au pont d'Arcole, quoiqu'offrant encore quelques signes de vie ! Puisse le récit de cette scène épouvantable de barbarie être un salutaire enseignement et préserver les imaginations d'aussi déplorables erreurs !

Quelques jours après ce tragique épisode, un nommé Passot, cordonnier, demeurant grande rue de Vaugirard, à Vaugirard, se présentait au sieur Verduron, fripier au marché du Temple, pour lui vendre deux couverts d'argent qui, disait-il, provenaient de l'héritage de son père ; Verduron m'ayant fait prévenir, je fit amener le vendeur à mon bureau où je l'interrogeai ; ses réponses m'ayant paru suspectes, je résolus de le conduire à son domicile pour vérifier ses allégations, avec l'assistance de l'inspecteur Fraudin. Nous nous mîmes donc en route, et en entrant dans Vaugirard, nous remarquâmes sur le bas-côté de la chaussée deux individus qui causaient avec un invalide ; lorsque nous eûmes acquis, chez notre quidam, la certitude que nous tenions en lui un voleur, nous repartîmes ensemble pour le mettre en état d'arrestation, mais avant d'arriver à la barrière, nous aperçûmes un fort rassemblement qui entourait les deux interlocuteurs de l'invalide. De tous côtés partaient les cris : ce sont des empoisonneurs ! Une foule d'hommes et de femmes les injuriait, les tirait et les maltraitait ; ces malheureux étaient plus pâles que la mort. Nous nous approchâmes, l'un des spectateurs, plus calme que les autres, nous apprit qu'au moment où l'invalide avait quitté ces deux hommes, l'un d'eux lui avait dit : « prenez garde aux empoisonneurs » ! Et que ce mot, alors très suspect, avait été entendu par quelques passants qui les désignèrent comme étant des empoisonneurs. La foule, ignorante et remplie de terreur, voulait les immoler sans autre examen ; au fur et à mesure que le rassemblement grossissait, les menaces de mort recommençaient avec plus de force et on allait indubitablement les mettre à exécution. Fraudin et moi pensâmes qu'il n'y avait pas un moment à perdre ; aussi, abandonnant notre voleur que nous étions certains de pouvoir retrouver, nous nous interposâmes entre la foule et ces deux infortunés. Notre intervention donna le temps au commissaire de police et à la garde d'arriver et de s'emparer de ses deux malheureux dont l'un, nommé Clarignon, fut conduit au poste de la barrière de Sèvres, et l'autre, nommé Gauthier, au bureau du commissaire de police. Nous nous retirâmes alors, pensant avoir assuré la sécurité de deux de nos semblables nous nous mîmes à la recherche de notre voleur, mais pendant ce temps, la foule s'étant divisée, s'était portée devant le bureau du commissaire de police et le corps de garde, et demandait simultanément à grands cris qu'on lui livrât ses victimes ; de tous côtés on criait : « à mort les empoisonneurs ! » Enfin les plus audacieux se précipitèrent chez le commissaire de police et dans le poste, et, comme une horde de sauvages, ils entraînaient les deux prisonniers et les massacrèrent impitoyablement dans la rue ».

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION
pour 2020

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le Professeur Docteur Prénom : Nom :

Exercice professionnel : libéral hospitalier salarié

..... @

.....

.....

.....

règle sa cotisation pour : 2020 concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2020* Tarif valable jusqu'à l'Assemblée Générale de 2020
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans	365 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans	305 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans	235 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en formation (sur justificatif)	90 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres n'exerçant plus	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

NOUVEAU : RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE

– par notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com

– par chèque à l'ordre du SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS, à retourner :
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

* Sont inclus dans cette somme :

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- et aussi :
 - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
 - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

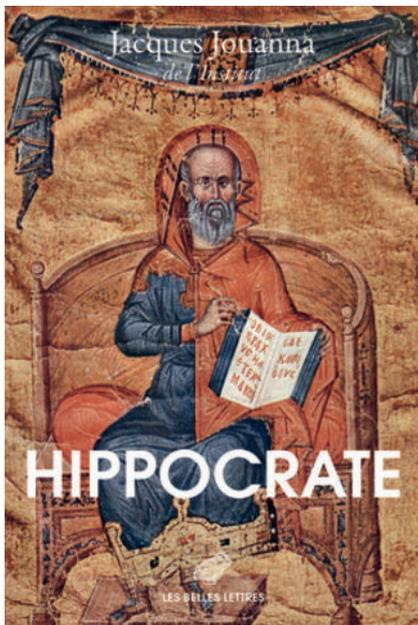
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60

contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

RELIRE

HIPPOCRATE

Jean-Claude GRULIER



Auteur : Jacques JOUANNA
Éditeur : Les Belles Lettres
Date de parution : réédition en mai 2017
EAN : 978-2-2514-4680-6
Pages : 728
Prix : 21,00 €

Qu'il touche notre histoire personnelle (quand bien même nous voudrions en effacer certaines parts) ou l'histoire des savoirs et des sciences, quelle tristesse que l'oubli, quel dommage pour la conscience. S'intéresser aux sciences et aux savoirs anciens n'est pas visiter à vive allure un musée des idées, l'œil vaguement attendri devant tant de choses vénérables mais tellement surannées. Mieux vaut nous éveiller au fil d'une histoire et réfléchir à ce que l'être humain a pensé et conçu avant nous. Ce passé est vivant si nous le faisons vivre, à cela le livre de Jacques Jouanna est parfaitement parvenu.

La curiosité pour l'histoire de la médecine, si elle semble loin des « conduites à tenir » n'est pas inutile, elle peut nourrir notre présent et parfois d'une manière que nous ne soupçonnions pas.

Hippocrate médecin novateur et figure emblématique de notre métier est connu, il l'est surtout pour le serment que prononcent ses jeunes et futurs confrères lors de leur soutenance de thèse. De ce texte on tire parfois ce qui convient, comme l'interdit de donner du poison que brandissent les tenants de la vie à tout prix mais confondent l'existence et l'agonie. Ce serment solennel avait pour but de réglementer une profession qui ne l'était pas encore, car avant qu'elle le soit, n'importe quel homme appelé par la famille au chevet d'un patient et se prétendant médecin, n'importe quel histrion noyant le poisson, pouvait empoisonner un parent encombrant et faciliter les héritages. Quant au « dépassement d'honoraires », le texte appelle à sa modération et nous imaginons sans peine que le patient purgé, saigné puis cautérisé puisse trouver la pilule amère ! Avec la déontologie, le texte définit une véritable morale car les esclaves accèdent aux soins et la formation des médecins s'étend au-delà des familles auxquelles elle était réservée. La médecine concrétise, peut-être plus que tout, ce que l'époque helléniste nommait

« philanthropie ». Ce serment n'est qu'une part des articles déontologiques, eux-mêmes n'étant qu'un fragment de l'œuvre d'Hippocrate et des Hippocratiques laquelle ne compte pas moins de 60 traités, quelques-uns (et non des moindres) ayant été écrits par Hippocrate lui-même⁽¹⁾.

Au-delà des caractères propres à ces textes et de leur appartenance (école de Cos ou école de Cnide⁽²⁾ ou traités indépendants), nous voulons retenir ce qui les unit et trace la voie d'une médecine rationnelle. Une médecine pour laquelle la maladie est un événement dont la cause n'est plus à imputer aux sortilèges et à la mauvaise humeur des dieux mais à chercher dans la nature et les raisons matérielles⁽³⁾.

Tout commence par la clinique et sans elle, il n'y a pas de médecine possible. Le médecin doit observer avec grande attention les signes que le corps malade manifeste et les signes qu'il recueille à son examen : inspection, palpation, percussion puis plus tard auscultation, cette séquence a traversé les siècles ! Ce qui paraît évident à la médecine moderne et appartenir aux « bonnes pratiques » n'allait pas de soi à l'époque d'Hippocrate : « La pensée n'est sérieuse que par le corps. C'est l'apparition du corps qui lui donne son poids, sa force, ses conséquences et ses effets définitifs. L'âme sans corps ne ferait que des calembours et des théories.

⁽¹⁾ Les traductions d'Émile Littré médecin et philologue distingué sont accessibles sur internet.

⁽²⁾ L'école de Cos (l'école d'Hippocrate) serait vitaliste et l'école de Cnide organiciste. Mais y-a-t-il de vie sans organe et d'organe sans vie ? Les écoles se complètent plus qu'elles ne s'opposent. cf. Henri Ey étude 2 du tome 1 des Études Psychiatriques réédition Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey 2007.

⁽³⁾ Henri Ey dans son « Histoire de la médecine » (Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey 2017) analyse admirablement ce mouvement qui extirpe la médecine de l'archaïsme mystique et magique pour accéder à l'observation, à la raison, à la nature. R.M. Palem a écrit dans la Lettre une belle note de lecture au sujet de ce livre. Mais la page ne se tourne jamais totalement et le note malicieusement Henri Ey : « Chassez le surnaturel, il revient au galop ! ».

Qu'est-ce qui remplacerait les larmes pour une âme sans yeux et d'où tirerait-elle un soupir et un effort » écrit Paul Valéry. Alors, la pensée médicale ne serait sérieuse que par le corps, le corps vécu, le corps vu, le corps su et l'apparition du corps donnerait à la médecine son poids, sa force, ses conséquences et ses effets définitifs.

L'examen clinique note chez le patient tous les signes : la torpeur ou l'agitation, la confusion des états infectieux (phrénitis), la mobilité ou la paralysie, la présence et le degré de conscience, la respiration et son rythme, la toux et les crachats, leur consistance et leur odeur, le transit digestif et l'état de l'abdomen (existe-t-il une contracture ?), l'état des mictions : douloureuses ou non et la consistance des urines, l'aspect des yeux et la couleur des paupières, l'existence de sueurs, la couleur de la peau et les lésions cutanées. Si il y a une fièvre est-elle continue ou a-t-elle un rythme, est-elle tierce ou quarte signant l'accès palustre. Ces signes varient selon les âges : vomissements, insomnie, terreurs et « des liquides coulant des oreilles » (otites) chez les petits ; dyspnée, troubles urinaires, douleurs articulaires, apoplexie touchant volontiers les personnes âgées. Les écrits sont de véritables traités ou les recueils de simples observations dont le souci de transmission et d'enseignement est évident. Ces signes étaient regroupés dans une tentative d'organisation nosologique : les phtisies, les ictères, les néphrites..., etc. Dans cette pathologie et malgré les différences de dénomination, il est possible de retrouver certaines maladies, ainsi, le tétanos, les oreillons et les orchites, la typhoïde, le paludisme, les pneumonies, la tuberculose et le mal de Pott étaient connus à l'époque⁽⁴⁾. L'empyème (la pleurésie purulente) était ponctionné, le pus évacué et des injections par canule de vin et d'huile tièdes permettaient d'humidifier le poumon que la maladie avait « asséché ». En pathologie pulmonaire, nous nous rappelons encore l'hippocratisme digital dont l'existence oriente vers une pathologie pulmonaire grave, la succussion hippocratique et la première auscultation médiate d'un

souffle pleurétique. Celle-ci a inspiré Laënnec, sa thèse, ses travaux et l'invention du stéthoscope qui aura ouvert le monde de l'auscultation.

Les traités chirurgicaux des plaies de la tête, des fractures et luxations sont des plus exemplaires. Le corps est directement accessible à l'examen et au traitement. La clinique des plaies de la tête (le médecin y note de possibles troubles de l'hémicorps opposé à la blessure) et l'utilisation du trépan perforatif et circulaire est remarquable, tout comme le traitement des fractures du bras et des luxations de l'épaule. De cette médecine qui associe l'observation et la classification, la rationalité et la logique concrète, nous pouvons penser qu'elle a eu une grande influence sur les sciences et les techniques de son époque.

Contrastant avec de tels écrits, la méconnaissance des organes internes et de la physiologie a produit des conceptions médicales où l'imaginaire est si présent qu'il en devient réalité. À l'exemple des traités gynécologiques : « Les femmes enceintes qui ont des taches sur le visage sont enceintes d'une fille ; celles qui conservent un beau teint sont enceintes la plupart du temps d'un garçon. Si les seins sont tournés vers le haut, elle est enceinte d'un garçon ; si c'est vers le bas elle est enceinte d'une fille » peut-on lire (« Femmes stériles »). Quant à l'hystérie bien connue des psychiatres, le déplacement erratique des symptômes reflétait la migration de l'utérus qui ne tenait pas en place (l'utérus baladeur disait malicieusement le psychanalyste Lucien Israël) et qu'il fallait remettre dans le droit chemin (du mariage et de la consommation vénérienne qui l'accompagne et font partie du traitement) et à sa juste place par des fumigations aromatiques au niveau génital pour l'attirer et par la respiration de fumigations fétides pour le repousser. La pharmacopée usait pour la confection de ses potions d'ingrédients qui nous étonnent : urine humaine, cantharide, bile de taureau, crottin d'âne, cerveau de tortue, testicule de castor, pénis de cerf. Mais les autres traitements pour officiels qu'ils soient n'en étaient pas moins incongrus et sans doute plus brutaux : purgations, cautérisations, saignées et le recours au régime alimentaire même pour les fractures ainsi

que le pouvoir quasimagique attribué à l'orge ne peuvent que surprendre. Cette médecine n'en perdait pas pour autant toute rationalité, toute référence à la nature. Ainsi le cas de cette jeune femme dont le corps se virilise et qui a n'a plus ses règles. Pour le médecin, la perte des règles est la cause de la virilisation aussi tente-t-il par des potions de faire revenir les menstruations, comme si le retour des règles provoquerait le retour de la féminité. Cette démarche n'est sans doute pas scientifique mais elle n'est pas irrationnelle. Elle le serait si le praticien proposait à la patiente un culte et des offrandes à Aphrodite la déesse de la féminité.

Le traité de la maladie sacrée est l'élément très fort de la conception d'une origine naturelle des maladies. Ce texte, de la main d'Hippocrate, est un écrit fondateur de notre discipline et la maladie sacrée telle qu'elle y est décrite semble correspondre à l'épilepsie (ce qui est classiquement décrit) mais aussi à la manie et à la mélancolie⁽⁵⁾. Ce n'est pas sans mérite que l'auteur a dû affronter ses détracteurs. Autant imputer une fracture à une cause divine pouvait prêter à sourire, autant, devant les troubles de la « maladie sacrée » : les chutes, les convulsions, la confusion, les incohérences, les automatismes et les propos inadaptés, bref tout ce dérangement de l'esprit, il était difficile de ne pas croire à l'influence surnaturelle d'un esprit dérangeur. La théorie des humeurs occupe une grande place dans la médecine hippocratique, mais, cette sorte de physiologie imaginaire, bien qu'on la reconnaisse comme périmée aura la vie longue, aussi longue que la saignée (encore pratiquée au temps de Pinel et à laquelle il s'opposa) et une influence durable sur la médecine et la conception de la nature de l'homme. De bien plus d'intérêt que l'humorisme est l'importance accordée à l'environnement, à l'air et à la nourriture sur la santé. Cette attention a quelque chose de prophétique, d'écologique, de totalement moderne. Mais concernant l'air et la terre, Hippocrate pouvait-il imaginer dans ses pires cauchemars que l'homme sous couvert de progrès serait le maître destructeur de son environnement.

⁽⁴⁾ Mirko .D Grmek les maladies à l'aube de la civilisation occidentale paris Payot 1983.

⁽⁵⁾ Mahieu Eduardo « Hippocrate : maladie sacrée maladie unique » accessible sur internet.

ANNONCE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE
un colloque sur le thème

QUEL DIALOGUE ENTRE LA PHÉNOMÉNOLOGIE, LA PSYCHANALYSE ET LA PSYCHIATRIE ?

le vendredi 20 novembre 2020, à PARIS

Salle de conférence de l'AQND
92 bis boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement), PARIS

ARGUMENT

L'objet de ce Colloque qui s'inscrit dans le prolongement de celui organisé par l'*Association Française de Psychiatrie* en 2016 sur le thème de « Actualité de la phénoménologie psychiatrique » (en hommage au Professeur Arthur Tatossian) est d'interroger l'actualité du dialogue entre phénoménologie, psychanalyse et psychiatrie dans une perspective large, permettant ainsi plusieurs approches possibles de la question.

Nous réfléchissons aux rapports complexes entre ces trois discours intéressant la psychopathologie dans leurs divergences mais aussi dans leurs complémentarités.

Cette rencontre interdisciplinaire devrait permettre de cerner les enjeux, de clarifier le statut de chacun et d'éclairer la place de ce dialogue aujourd'hui par rapport à leur propre méthodologie mais aussi plus largement par rapport à la pratique clinique actuel sans manquer d'évoquer les perspectives ouvertes par ce dialogue.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

**C. ABETTAN (Montpellier), A. BENSOUSSAN (Toulouse), P. CABESTAN (Paris),
A. KSENSEE (Paris), M.-C. LAMBOTTE (Paris), B. MARTIN (Valence), D. PRINGUEY (Nice)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Emmanuelle CORRUBLE,
François KAMMERER, Simon-Daniel KIPMAN, Sylvie TORDJMAN

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
 secretariat@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



QUEL DIALOGUE ENTRE LA PHÉNOMÉNOLOGIE, LA PSYCHANALYSE ET LA PSYCHIATRIE ?

le vendredi 20 novembre 2020, à PARIS

8h30 – 9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 – 9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

MATIN

*Président de séance : Jean-Louis GRIGUER – Psychiatre des Hôpitaux
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)*

9h15 – 9h55 : Phénoménologie et psychiatrie : entre épistémologie, psychopathologie et idéologie

Camille ABETTAN, Chercheur associé au Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales (CRISES, EA 4424) de l'Université Paul Valéry de Montpellier

9h55 – 10h35 : L'originaire et la cause. Comment ces deux notions offrent matière à dialogue entre phénoménologie, psychanalyse et psychiatrie

Marie-Claude LAMBOTTE, Psychanalyste, Professeure des Universités.

10h35 – 11h05 : Discussion avec la salle

11h05 – 11h20 : Pause

11h20 – 12h00 : Psychiatrie et vie quotidienne : comment être là ?

Dominique PRINGUEY, Professeur émérite de Psychiatrie de l'Adulte à la Faculté de Médecine de Nice Université de la Côte d'Azur – Ancien Chef de Service de la Clinique Universitaire de Psychiatrie du CHU de Nice à l'Hôpital Pasteur - Responsable académique du Diplôme Universitaire de Phénoménologie Psychiatrique à la Faculté de Médecine de Nice - Président de la Société de Phénoménologie Clinique et de Daseinsanalyse de Nice.

12h00 – 12h15 : Discussion avec la salle

12h15 – 13h45 : Déjeuner

APRÈS-MIDI

*Président de séance : François KAMMERER – Psychiatre
Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)*

13h45 – 14h25 : Peut-on s'aimer soi-même ? Le narcissisme, entre psychanalyse et phénoménologie

Philippe CABESTAN, Président de l'École Française de Daseinsanalyse.

14h25 – 15h05 : De l'intérêt de la phénoménologie au cours des psychothérapies psychanalytiques de patients état-limites ou psychotiques

Alain KSENSEE, Psychiatre des Hôpitaux. Ancien Chef de Service - Full Member à l'Association Psychanalytique International (API).

15h05 – 15h35 : Discussion avec la salle

15h35 – 15h50 : Pause

15h50 – 16h30 : À propos de deux sujets de dialogue entre phénoménologie et psychiatrie : le processus de rétablissement - les troubles du soi minimal

Brice MARTIN, Psychiatre, Praticien Hospitalier - Centre Hospitalier Drôme Vivarais Valence, Docteur en sciences, Thérapeute systémicien.

16h30 – 17h10 : L'approche phénoméno-structurale de Minkowski comme jonction entre psychiatrie et phénoménologie : l'exemple du syndrome d'influence

Adrien BENSOUSSAN, Psychiatre à l'hôpital de jour de la MGEN de Toulouse.

17h10 – 17h40 : Discussion avec la salle

17h40 – 18h00 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE : Jean-Louis GRIGUER

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



QUEL DIALOGUE ENTRE LA PHÉNOMÉNOLOGIE, LA PSYCHANALYSE ET LA PSYCHIATRIE ?

le vendredi 20 novembre 2020, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant : 45, rue Boussingault – 75013 Paris – contact@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

S'inscrit au colloque du 20 novembre 2020, à Paris, et règle ses droits d'inscription selon le barème ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sur notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com Sauf pour les tarifs de formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT	APRÈS
	le 20 septembre 2020 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 270 €
TOTAL GÉNÉRAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)		

Le 2020

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque.**
- Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQND
92 bis, boulevard du Montparnasse
à Paris (14^{ème} arrondissement)

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – contact@psychiatrie-francaise.com

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

L'emprise insidieuse ses machines parlantes

TISSERON Serge
Paris : Les liens qui libèrent - 2020 - Br. - 17,00 €

Métapsychologie : 1915

FREUD Sigmund
Paris : Flammarion - 2019 - Br. - 8,00 €

Sur la psychanalyse : cinq leçons données à la Clark university : 1910

FREUD Sigmund
Paris : Flammarion - 2019 - Br. - 5,40 €

Retour sur la fonction de la parole

SOLER Colette
Paris : Éditions nouvelles du champ lacanien - 2019 - Br. - 18,00 €

Théories sociologiques contemporaines : France, 1980-2020

CORCUFF Philippe
Malakoff (Hauts de Seine) : Armand Colin - 2019 - Br. - 16,90 €

Œuvres complètes. 3, 1977-1982

FEDIDA Pierre
Saint-Martin-de-Blagny (Calvados) : MJWF Edition - 2020 - Br. - 30,00 €

Œuvres complètes. 3, 1978-1980

Saint-Martin-de-Blagny (Calvados) : MJWF Edition - 2020 - Br. - 28,00 €

Le rêve de l'injection faite à Irma

FREUD Sigmund
Paris : Payot - 2020 - Br. - 5,10 €

Névroses et névrosées : fin de siècle (1880-1900)

CROCQ Louis
Paris : Imago - 2020 - Br. - 20,00 €

La révolte de la psychiatrie : les ripostes à la catastrophe gestionnaire

KNAEBEL Rachel, BELLAHSEN Mathieu
Paris : La Découverte - 2020 - Br. - 19,00 €

Amour et transfert : amour de transfert et amour du transfert

FREYMANN Jean Richard
Toulouse : Érès - Strasbourg - Arcanes - 2020 - Br. - 19,50 €

Les Narcisse

HIRIGOYEN Marie-France
Paris : Pocket - 2020 - Br. - 6,95 €

Empreinte : relaxation psychanalytique

Association de relaxation psychanalytique Sapir (France)
Paris : L'Harmattan - 2020 - Br. - 21,50 €

L'enfant et la souffrance de la séparation : divorce, adoption, placement

BERGER Maurice
Malakoff (Hauts de Seine) : Dunod - 2020 - Br. - 21,90 €

POUR INFORMATION :

**En raison du confinement,
les Assemblées Générales de l'AFP et du SPF
ont été reportées.**

La date vous sera communiquée dans le prochain numéro.



XVIème conférence COPELFI | 30 ans 1990-2020

Les parentalités

du 18 au 25 Octobre 2020 à Jérusalem - Tel Aviv - Tibériade



Peinture de Daniel Marcelli

Informations et réservation auprès de Fabienne Bensimon :
 ass.copelfi@club-internet.fr ou +33 (0)7 67 74 34 91

Avec la participation de :



Daniel Marcelli



Pr Sylvie Tordjman



Édouard Durand



Maurice Corcos



Pr Florence Askénazy

Avec le parrainage de :
 La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées (SFPEADA) | La Société Israélienne de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent | La Société Israélienne de Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adolescent | L'Association Française de Psychiatrie



Argument

Alors que la XVème Conférence réunissait les collègues français et israéliens au sujet du psychotraumatisme chez l'enfant, il est apparu que la qualité du lien parent-enfant était un élément fondamental pour permettre à l'enfant de surmonter au mieux un traumatisme. Le thème de cette XVIème conférence a donc été choisi avec tous les participants Copefeli, dans une suite logique de nos travaux.

La parentalité a partie liée avec le narcissisme de chacun des parents comme l'écrit Freud dans son texte inaugural sur le narcissisme en « Pour introduire le narcissisme » où il évoque « His Majesty The Baby » à la fois comme centre et cœur de la création, restaurant le narcissisme des parents, mais aussi comme perturbateur de ce même narcissisme.

Ainsi, ce concept apparu dans les années 80, est né à partir de celui de maternité, forgé par le psychiatre psychanalyste Paul-Claude Racamier dans les années 60, où il expliquait le processus de maturation psychique nécessaire pour permettre à une femme en attente d'un enfant de devenir mère. Le néologisme « parentalité » a été plus spécifiquement étudié par les psychiatres psychanalystes qui s'intéressaient aux interactions précoces comme S. Lebovic à Paris mais aussi B. Cramer et F. Palacio-Espasa en Suisse. Ces deux derniers, en 1993, proposent que ce concept corresponde à une nouvelle phase de développement psychique puisqu'elle impose aux parents une redistribution de leurs investissements libidinaux et narcissiques.

En 1999, dans un ouvrage résumant plusieurs années d'un travail de groupe sur la parentalité, D.Houzel définit la parentalité selon trois axes :

- L'axe de l'exercice de la parentalité, qui se rapproche du domaine juridique puisqu'il regroupe l'ensemble des droits et des devoirs qui se rattachent à la fonction parentale et à la filiation.
- L'axe de l'expérience de la parentalité, où le vécu subjectif conscient et inconscient de devenir parent et de remplir les rôles parentaux est concerné.
- L'axe de la pratique de la parentalité constituée par l'ensemble des soins quotidiens, psychiques ou physiques, que les parents doivent accomplir auprès de leur enfant.

Est apparu le concept de paternité plus tardivement. Ainsi nous voyons à travers l'histoire du concept de parentalité combien il est pluriel et transversal puisqu'il est à la croisée de tant de disciplines. Aujourd'hui où tant de questionnements sociétaux se posent sur « le droit à être parents » en convoquant aussi bien la société civile, les politiques, les juristes, les philosophes que les sociologues, les médecins, les psychologues, les psychiatres, nous souhaitons croiser différents points de vue et réfléchir sur les thèmes suivants :

- Les familles face au trauma : terrorisme, accident, suicide, maladie... Parents et fratrie face au deuil.
- La parentalité à l'ombre de la maladie mentale : proposition d'un modèle interdisciplinaire visant à penser et à conceptualiser les enjeux diagnostiques et thérapeutiques. Dys-parentalité, A-parentalité. L'intérêt des thérapies conjointes dans les troubles de la parentalité.
- La parentalité dans l'adoption : A l'aide de présentation de cas en Israël et en France, dégager et insister sur l'impact lié à la fonction parentale et à la transmission.
- La parentalité en protection de l'enfance.
- Les familles recomposées. Comment aborder cette thématique au niveau individuel et familial ? Incidence sur la notion d'attachement. La beau-parentalité.
- Les familles monoparentales. Mono-parentalité.
- Les familles homoparentales : existe-t-il des modèles thérapeutiques ? Le narratif face à l'homoparentalité. Emergence des figures maternelles et paternelles et importance du soutien institutionnel.
- La grand parentalité

La richesse de ce thème qui fait le quotidien de tous les professionnels de l'enfance, devrait nous permettre des échanges fructueux et ouverts, parfois contradictoires, mais toujours dans une ambiance conviviale.

Lundi 19 Octobre



XVIème conférence Copefeli à l'Hôtel Mount Zion de Jérusalem | Traduction simultanée hébreu/français/hébreu

Matinée : Président de séance Eric Ghozlan

8h30
Accueil du public

8h45
Ouverture avec allocutions de Eric Ghozlan, Pr Daniel Marcelli, Dr Dolly Amoyelle

9h00-9h20
Introduction au thème de la conférence, Pr Ouriel Rosenblum, Paris

9h20-9h50
La parentalité. Pourquoi avoir inventé ce néologisme dans les années 80 ? Quels changements théoriques, quels enjeux éducatifs ?
Pr Daniel Marcelli, Pr émérite Psychiatrie, Président de la SFPEADA

9h50-10h00
discussion avec la salle

10h00-10h30
Conséquences du divorce à court et long terme pour les enfants.
Dr Rachel Lévy-Shiff, département de psychologie université Bar Ilan, Israël

10h30-10h40
discussion avec la salle

20" de pause

11h00-12h45
Table ronde : Soutiens à la parentalité

Modérée par Dr Jocelyn Hattab, Israël
 • La parentalité à l'épreuve du judiciaire, Édouard Durand, Juge pour enfants, Tribunal de Bobigny, membre du CNPE
 • Politiques de soutien à la parentalité en France, Patricia Sitruk, DG de l'OSE

• Le soutien à la parentalité. Un regard systémique, Pr Michel Wawrzyniak, Pdt Ecole des Parents
 • Ou'est-ce qu'un parent pour la loi juive, Dr Dolly Amoyelle
 • J'attends un parent, Dr Jocelyn Hattab, Israël

15" de discussion

13H00-14H30 - Repas

Après-midi : Présidente de séance Dr Laurence Dreyfus, Israël

14h30-15h00
Anorexie mentale: Dynamique parentale filiation narcissique et transmission du féminin via le maternel
Pr Maurice Corcos, université Paris-Descartes

15" de discussion

15h15-16h45
Table ronde : Parentalités à l'épreuve

• La parentalité à l'ombre de la maladie mentale. Résultats de recherche en collaboration avec l'Université de Jérusalem, Tammy Sitark
 • Dysparentalités dans l'adoption : facteurs de vulnérabilité de la construction filiative, Dr Pierre Levy-Soussan
 • La parentalité face au terrorisme, Pr Florence Askénazy, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU Nice Lenval
 • Homoparentalité, Dafna Grinner, psychologue clinicienne, Israël
 • Les Enfants à Haut Potentiel : Rôle de l'environnement familial et des parents, Pr Sylvie Tordjman, professeur de pédopsychiatrie à l'université de Rennes 1, responsable du CNAHP

15" de discussion

17h00-17h15
Conclusion Pr Michel WAWRZYNIAK, Past Pdt SFPEADA, Psychologue Clinicien, Psychanalyste et Thérapeute Familial, Pr émérite en Psychologie Clinique à l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens

Mardi 20 et Mercredi 21 Octobre matin

Visites d'institutions et échanges cliniques

Jérusalem

- Internat thérapeutique pour adolescents à Abu Gosh - Dr Gérard Pulver
- Centre de santé mentale de l'enfant Marpeet Hahish - Dr Roy Eldor
- Centre Eden-Foyer pour autistes - Dr Alexandre Aiss

Tel Aviv

- Municipality Educational Psychology Service - Dr Braha Ziva
- Clinique de l'hôpital Ichilov - Dr Agnès Leor
- Centre de consultations, Hôpital Shavaita - Dr Evelyne Steiner

Soirées culturelles

- Dimanche 18 | 21h-23h | Hôtel Mount Zion
L'actualité géopolitique en Israël, Pascale Zonzain
- Mardi 20 | 21h-23h | Hôtel Métropolitain Tel Aviv
Parentalité dans le Judaïsme, Shmuel Trigano
- Mercredi 21 | 21h-23h | Hôtel Métropolitain Tel Aviv
Soirée débat sur la crise du coronavirus

Informations voyage

DIMANCHE 18 OCTOBRE

- 11h10 Départ de PARIS ROISSY CDG Terminal 2A par le vol EL AL 320
- 16h35 Arrivée à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv
Récupération des bagages et transfert en autocar jusqu'à Jérusalem

DU 18 AU 19 OCTOBRE

Hôtel Mount Zion

Jérusalem

DU 20 AU 22 OCTOBRE

Hôtel Métropolitain

Tel Aviv

DU 23 AU 24 OCTOBRE

Hôtel Leonardo Club

au bord du Lac de Tibériade



DIMANCHE 25 OCTOBRE

- 14h00 Transfert jusqu'à Ben Gurion
- 16h50 Départ de Tel-Aviv par le vol EL AL 325
- 20h55 Arrivée à Paris Roissy CDG

Tarifs :
 • Participant en chambre double : 2100 € • Formation continue : 2250 €
 • Supplément chambre individuelle : 690 € • Extension de séjour possible

Informations et réservation auprès de Fabienne Bensimon :

ass.copelfi@club-internet.fr ou +33 (0)7 67 74 34 91

Jeudi 22 Octobre

Présentation de recherches à l'Institut français de Tel Aviv.

Matinée

présidée par Pr Daniel Marcelli - Modérée par Dr Alain Ksenske

9H00-9H05
Introduction Eric Ghozlan, Président de COPELFI

9H05-9H50
Pourquoi devenir père d'un enfant mort ?
Notes sur le film « Le fils de Saül » de Laszlo Nemes (2015), Pr Silke Schauder, Université Jules Verne, Amiens France

9H50 - 10H20
Phénoménologie et Traumatisme
Dr Jean-Louis Griguer, France

10H20-10H50
Et la femme créa l'enfant.
Dr Olivia Aiss, Israël

10H50- 11H20
Les constellations familiales complexes
Dr Gérard Schmit, Reims

11H20 - 11H50
Les effets de la mutation de la famille
Daniel Coum, Brest

11H50 - 12H20
A l'ombre de D.Jeu, ces pères qui désiraient en secret
Dr Alexandre Aiss et Laurence Dreyfuss

12H30-14H00 - Repas à l'extérieur de l'établissement

Après-midi

présidée par Pr Daniel Marcelli - Modérée par Dr Lydia Liberman-Goldenberg

14H00-14H30
Les parentalités bienveillantes,
Dr Hana Rottman, psychanalyste, OSE France

14H30-15H00
La parentalité à l'épreuve des écrans,
Dr Lise Haddouk, Université de Rouen

15H00-15h30
La famille dans tous ses éclats
Xavier Gasmann, psychanalyste, France

15" de pause

15H40-16H15
Parentalité et famille recomposée,
Dr Georges Gachnochi, OSE France :

16H15 - 16H45
GPA: Mon devenir grand-mère, un bouleversement intérieur,
Dr Nicole Kac-Ohana, France

16H45 - 17H15
Le pédopsychiatre face à la pathologie psy des parents
Dr Catherine Stef, France

17H15 - 17h45
Traitement psychanalytique mère enfant, précoce et intensif: une approche privilégiée pour l'autisme
Dr Bianca Lechevalier, France

17h45
Conclusion de la journée

19H - 21H
Cocktail dînatoire sur la terrasse de l'Institut Français en présence de son excellence l'ambassadeur de France en Israël (sous réserve)

Nous serions heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles qui seront soumises au Comité de Rédaction avant publication à :

La Lettre de Psychiatrie Française
 secretariat@psychiatrie-francaise.com
45, rue Boussingault 75013 PARIS
 www.psychiatrie-francaise.com

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par  annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

- Pour le N° 272 : le **23 avril 2020** au plus tard, pour une parution **semaine 20**.
- Pour le N° 273 : le **29 mai 2020** au plus tard, pour une parution **semaine 25**.
- Pour le N° 274 : le **4 septembre 2020** au plus tard, pour une parution **semaine 39**.
- Pour le N° 275 : le **9 octobre 2020** au plus tard, pour une parution **semaine 44**.
- Pour le N° 276 : le **13 novembre 2020** au plus tard, pour une parution **semaine 49**.



LE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE

RECRUTE

UN MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F)

Contrat à Durée Indéterminé

Poste à pourvoir : dès que possible

Rémunération : selon la CCNT 66

Pour son antenne du 18^{ème} : 0.143 ETP – 5 h/sem.

Présence impérative le mardi matin

Membre de l'équipe pluridisciplinaire, il contribue à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation de la mesure et, si nécessaire, participe à l'intervention auprès du mineur, de sa famille et des instances partenariales.

Mission : Protection de l'enfance et soutien à la fonction parentale.
Référence analytique souhaitée.

Adresser lettre de motivation et CV à :
ASSOCIATION OLGA SPITZER
Service de Prévention
et de Protection de l'Enfance
À l'attention de Madame la Directrice
17, rue Clavel 75019 Paris
Mail : spedirection@olgaspitzer.asso.fr

(réf. 4190)



**LA FONDATION
L'ÉLAN RETROUVÉ**
acteur majeur du Secteur PNL
en Psychiatrie
(30 établissements, 600 salariés)

RECHERCHE

UN MÉDECIN PSYCHIATRIE (H/F)

à temps partiel (0.50 ETP) en CDI
à compter du 1^{er} avril 2020
pour un poste en CMP infantojuvénile.

Le poste est basé dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, dans un Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents en souffrance psychique. Conditions de travail et de salaire intéressantes (Fixée par la CCN 51).

**Pour de plus amples renseignements
prendre contact par mail :**

Docteur Maria Viviana OLIVER, Chef de service :
maria-viviana.oliver@elan-retrouve.org

ou le Docteur Michel MOULIN, Médecin Directeur :
michel.moulin@elan-retrouve.org (réf. 4191)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

Merci de vérifier que les colloques sont bien maintenus aux dates prévues en raison de la pandémie

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Mai 2020

PARIS, les 23 et 24 : L'@psychanalyse (SFPPG) organise un colloque sur le thème « **L'acte de création** ». – Informations et inscriptions : <https://www.apsychanalyse.org>

Juin 2020

PARIS, le 6 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise un séminaire thématique sur le thème « **Originaire de la langue, perte des origines** ». – Informations et inscriptions : CIPA – 212, rue de Vaugirard – 75015 PARIS – <http://www.cipa-association.org>

PARIS, le 8 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **Colette, un génie féminin (titre provisoire)** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – <http://www.babylone-imm.org/>

LYON, les 10, 11 et 12 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **Interculturalité – Les aléas de l'adaptation** ». – Informations et inscriptions : IFAC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ifac@ifac.com – <https://www.ifac.com>

DIJON, les 11 et 12 : Le Centre d'Études en Psychopathologie de Bourgogne (CEP) organise un colloque national sur le thème « **La psychopathologie aujourd'hui** ». – Informations et inscriptions : CEP – ☎ 07 50 96 39 81 – cepdebourgogne@gmail.com – <http://www.cep-bourgogne.fr/>

LA BAULE, du 10 au 13 : L'Institut Mimethys organise un congrès sur le thème « **Sidération, effondrement, renaissance. De l'emprise à la résilience** ». – Informations et inscriptions : Institut Mimethys – 7, quai Henri Barbusse – 44200 NANTES – ☎ 02 40 93 62 39 – contact@mimethys.com

DIJON, les 11 et 12 : Le Centre d'Études en Psychopathologie de Bourgogne (CEP) organise un colloque national sur le thème « **La psychopathologie aujourd'hui** ». – Informations et inscriptions : CEP – <https://www.facebook.com/pg/cepdebourgogne/posts/>

LILLE, du 17 au 19 : L'Association du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française organise un webinaire sur le thème « **La santé mentale à l'épreuve du Covid-19** ». – Informations et inscriptions : CPNLF – <https://cpnlf.fr>

LYON, du 22 au 26 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **La déconstruction du couple. L'enfant dans la tourmente** ». – Informations et inscriptions : IFAC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ifac@ifac.com – <https://www.ifac.com>

PARIS, le 26 : Passages-ADAPes organise son 4^{ème} colloque transhumanisme sur le thème « **Le sujet dans la relation médecin-malade... et dans la société ?** ». – Informations et inscriptions : Passages-ADAPes – 10, rue Clément – 75006 PARIS – ☎ 01 43 25 23 57 – ☎ 01 43 25 62 59 – passages4@wanadoo.fr – <https://www.passages-adapes.fr/colloque-le-sujet-dans-la-relation-medecin-malade>

Juillet 2020

SUZE-LA-ROUSSE, les 3 et 4 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Le corps, dans tous ses états** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Septembre 2020

LILLE, du 16 au 18 : L'Association du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française organise son 118^{ème} colloque international sur le thème « **Parcours de soins, de santé, de vie** ». – Informations et inscriptions : CPNLF – <https://cpnlf.fr>

PARIS, le 25 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **L'intelligence artificielle : enjeux et perspectives** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Octobre 2020

PARIS, les 13 et 14 : La Fédération Française de Psychiatrie (FFP) organise ses 3^{èmes} journées de psychiatrie adultes sur le thème « **Le consentement** ». – Informations et inscriptions : FFP – 26, boulevard Brune – 75014 PARIS – ☎ 01 48 04 73 41 – contact@fedepsychiatrie.fr – www.fedepsychiatrie.fr

Novembre 2020

PARIS, les 14 et 15 : Psychanalyse en Extension organise le colloque du centenaire sur le thème « **Au-delà du principe de plaisir** ». – Informations et inscriptions : Psychanalyse en Extension – 16, avenue de la Paix – 67000 STRASBOURG – ☎ 03 88 35 24 86 – ✉ Fedepsy@wanadoo.fr

AVIGNON, du 19 au 21 : L'Association pour la Recherche et l'In) formation en Périnatalité (ARIP) organise son 14^e colloque international sur le thème « **Temp(o)s et rythmes en périnatalité** ». – Informations et inscriptions : ARIP – CH Montfavet – avenue de la Pinède CS 2000107 – 84918 AVIGNON cedex 9 – http://arip.fr

PARIS, le 20 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ?** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

STRASBOURG, du 25 au 28 : Le Congrès Français de Psychiatrie organise sa 12^e édition sur le thème « **Frontières** ». – Informations et inscriptions : CARCO – 10, rue aux Ours – 75003 PARIS – ☎ 01 85 14 77 77 – www.congresfrancaispsychiatrie.org

À L'ÉTRANGER

Octobre 2020

ISRAËL, du 18 au 25 : Copelfi organise sa XVI^{ème} Conférence sur le thème « **Les Parentalités** ». – Informations et renseignements : ✉ ass.copelfi@club-internet.fr – www.copelfi.fr – Page FB : copelfi

1^{er} colloque "LE TEMPS DE LA PSYCHANALYSE"
organisé par
Jacques **ANDRÉ**
Alain **BRACONNIER**
Catherine **CHABERT**
Patrick **GUYOMARD**
Denys **RIBAS**
Dominique **SCARFONE**
et la revue *Le Carnet/Psy*

*Écouter...
Les surprises de l'inconscient*



Illustration de l'artiste Jacques André, 1967. © 2020 Éditions du Carnet/Psy.

Jacques **ANDRÉ** La parole surprise • Julie **MOUNDLIC** "Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable" • Bernard **GOLSE** Écouter la demande intransitive • Catherine **CHABERT** Croire en l'inconscient ? • Maurice **CORCOS** Trouver quelqu'un à qui parler... De la folie du logis... de sa vérité et de ses silences • Denis **HIRSCH** A l'écoute de la folie pubertaire. Création, narration, dramatisation, construction dans les cures d'adolescents • Anne **BRUN** L'écoute dans les médiations thérapeutiques • Vassilis **KAPSAMBELIS** Qu'écoute-t-on face au patient schizophrène ? • Alain **BRACONNIER** Mise en scène • Denys **RIBAS** Les enfants imaginaires de Lola • Pierre **DILLON** Écouter en institution : la constellation transférentielle • Sylvain **MISSONNIER** Narrativités en friche cherchent écoute réflexive

Renseignements :
Estelle **Georges-Chassot** - Le Carnet/PSY
8 avenue J.-B. Clément - 92100 Boulogne
Tél. : 01 46 04 74 35
est@carnetpsy.com
Inscription individuelle : 90 €
Édifiant : 40 €
Formateur permanent : 190 €
Tarifs spéciaux pour les abonnés à la revue Le Carnet/PSY

Samedi 27 novembre 2021
Maison de la Chimie - 28 bis rue Saint-Dominique - 75007 **PARIS**

Possibilité de s'inscrire en ligne sur www.carnetpsy.com 

LA LETTRE ☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
✉ courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com
Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : avril 2020 – ISSN : 1157-5611
Directeur de la publication : François **KAMMERER**
Rédacteur en chef : Jean-Yves **COZIC**
Co-Rédactrice en chef : Nicole **KOECHLIN**
Comité de rédaction : Maurice **BENSOUSSAN**, Michel **BOTBOL**, Jean-Pierre **CAPITAIN**, Jean-Louis **GRIGUER**, Simon-Daniel **KIPMAN**, Jean-Jacques **KRESS**, David **SOFFER**, Pierre **STAËL**
Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie **LASSAUGE**
Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 20010097

PENSEZ À VOUS INSCRIRE AUX COLLOQUES

– des 3 et 4 juillet 2020, à Suze-la-Rousse

Le corps dans tous ses états

Bulletin d'inscription, page 6

– du 25 septembre 2020, à Paris

L'intelligence artificielle : enjeux et perspectives

Bulletin d'inscription, page 11

– du 20 novembre 2020, à Paris

Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ?

Bulletin d'inscription, page 25



Le Syndicat des Psychiatres Français & l'association du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française (CPNLF), sous l'égide de la commission des psychiatres libéraux de l'association du CPNLF, a le plaisir de vous informer de l'appel à candidature au Prix "Initiative libérale" qui a pour objectif de promouvoir et développer la richesse des pratiques libérales.

Ce prix vise à récompenser dans le cadre de son activité libérale, une initiative prise par un médecin engagé dans le domaine de la santé mentale : qu'il s'agisse d'une pratique habituelle, d'une expérience ou d'un projet, de nature aussi bien préventive que curative.

Doté à hauteur de 1 000 euros, ce prix est assorti d'une invitation au prochain colloque international de l'association du CPNLF qui se tiendra à Lille du 16 au 18 septembre 2020.

Procédure de candidature et règlement

La date limite de réception des dossiers est le **25 août 2020** à minuit aux trois adresses e-mail suivantes :

- Dr Maurice Bensoussan (Toulouse) : maurice.bensoussan@wanadoo.fr
- Dr François Conraux (Saint-Dié) : francois.conraux@orange.fr
- Dr Dominique Mastelli (Strasbourg) : mastelli.dominique@wanadoo.fr

Pour participer, il suffit d'adresser par courrier ou par mail, sur papier à en-tête nominative, un descriptif de deux pages maximum, d'une pratique ou d'un projet original, innovant dans le domaine de la santé mentale s'inscrivant dans le cadre d'un exercice libéral, ainsi qu'un résumé de **250 à 300 mots (2 000 signes espaces compris maximum)** en Times ou Times New Roman corps 11, non justifié, interligne continu, sans alinéa, présenté sur Microsoft Word en point doc (.doc ou docx).

Organisation et obligations du lauréat

L'Association du CPNLF permettra au candidat(e) sélectionné(e) de se rendre au 118e colloque international qui aura lieu à Lille du 16 au 18 septembre 2020. Les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement seront pris en charge.

Par la suite, la communication du lauréat sera présentée oralement (15 minutes) lors de la session sous l'égide de la commission des psychiatres libéraux.

Une introduction et une présentation de cette session sera faite par un membre du Syndicat des Psychiatres Français et un membre de l'association de la commission des psychiatres libéraux de l'association du CPNLF.

La remise du prix aura lieu au cours de la session et lors de la soirée de remise des récompenses des "Prix et bourses" organisée par l'association du CPNLF.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre
le Dr Maurice Bensoussan (maurice.bensoussan@wanadoo.fr)
et/ou le Dr Dominique Mastelli (mastelli.dominique@wanadoo.fr)
et /ou à consulter le site de l'association : cpnlf.fr